



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Stephane-Lhomme-mis-en-garde-a-vue-40080>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez  
vous > Vidéos > **Stéphane Lhomme mis en garde à vue par la DST**

**26 mars 2008**

## **Stéphane Lhomme mis en garde à vue par la DST**

**Stéphane Lhomme a été mis en garde à vue dans les locaux de la Direction de la Surveillance du Territoire (DST) le 25 mars 2008 pendant 10 heures.**

**Cette affaire concerne la publication par le Réseau "Sortir du nucléaire" d'un document classé "Confidentiel défense" révélant la vulnérabilité du réacteur EPR en cas de crash suicide d'un avion de ligne. Pour la seule détention de ce document, Stéphane Lhomme risque 5 ans de prison et 75 000 euros d'amende.**

[En savoir plus...](#)



**France 3 Aquitaine**